

Je dépose ma DJA en autonomie

Objectifs

Mettre en forme un prévisionnel économique dans le cadre d'une installation aidée ou d'une autre demande de financement. Savoir analyser les résultats prévisionnels de son projet. Savoir présenter son prévisionnel économique à un financeur.

Enjeux

Ces deux journées représentent une étape importante pour qu'un candidat à l'installation acquière l'autonomie dans la gestion d'une entreprise et dans les décisions à prendre.

Pré-requis

Avoir une première version de son prévisionnel économique.

Contenu

Journée 1 :

- Les objectifs à remplir et devoirs à respecter pour une installation aidée ;
- Les attentes et les exigences de la banque pour financer une entreprise agricole ;
- Découverte du logiciel : modalités de fonctionnement, contenu, points de vigilances, etc...;
- Chaque stagiaire commence à rentrer son prévisionnel économique dans le logiciel.

Entre les deux jours de formation, les stagiaires avancent au maximum pour rentrer leurs chiffres dans le logiciel.

Journée 2 :

- Méthodologie d'analyse du projet de création d'entreprise au travers des différents indicateurs économiques ;
- L'ensemble des pièces complémentaires à réunir pour le dépôt d'une demande d'installation aidée ;
- Mise en situation de présentation de son projet et de ses chiffres face à des financeurs.

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Modalité d'enseignement

présentiel

Dates, lieux et intervenants

19 nov 2024

09:00 - 17:00 (7hrs)

Usine Vivante 24 avenue Adrien Fayolle
26400 Crest

03 déc 2024

09:00 - 17:00 (7hrs)

Usine Vivante 24 avenue Adrien Fayolle
26400 Crest

Financeur(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Mail _____

Téléphone _____

Productions (en cours ou futures) _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à :

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 11/11/2024

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Prise en charge par VIVEA (agriculteurs, porteurs de projet en démarche PPP), CPF ou 50 €/jour en autofinancement + 100 € pour l'utilisation du logiciel. L'adhésion à l'association est obligatoire pour tous : 40 € suggéré, prix libre.

Plus de renseignements

Pauline RAGUENET
contact@adeardrome.fr
ADEAR DROME
l'Usine Vivante
24 avenue Adrien FAYOLLE
26400 CREST
Tel : 07 82 39 28 05

Taux de satisfaction : %

Chaque stagiaire doit venir avec son ordinateur. Si ce n'est pas possible, le signaler au responsable de stage. Repas pris en commun : chacun amène quelque chose à partager



Modalités d'accès :

ADEAR DROME c/o l'usine Vivante
24 avenue Adrien Fayolle
26400 CREST